



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## oeuvres universitaires

Question écrite n° 75481

### Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le réseau des œuvres universitaires et scolaires. Dans son rapport public annuel de février 2015, la Cour des comptes préconise de revoir les relations contractuelles avec les bailleurs sociaux pour assurer l'entretien du patrimoine. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

### Texte de la réponse

La Cour des comptes a fait le constat du déséquilibre des relations entre bailleurs sociaux et certains réseaux des œuvres universitaires et scolaires au détriment de ces derniers. En effet, certains centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) font face à une inexécution contractuelle de ses obligations par le bailleur social, notamment en ce qui concerne la procédure de gestion des provisions destinées à assurer l'entretien du patrimoine (provisions pour renouvellement des composants, qui se sont substituées aux provisions pour grosses réparations). Un groupe de travail réuni dès 2009 par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) a permis une première vague de renégociation avec les bailleurs sociaux sur des bases transparentes afin notamment d'obtenir un meilleur suivi de la gestion des provisions dans les conventions existantes. Le travail ainsi engagé se poursuit au sein du réseau pour établir une nouvelle convention type de location, tenant compte des difficultés constatées dans le cadre des actuelles conventions, et pour poursuivre la renégociation des conventions actuellement en vigueur. Le réseau des œuvres universitaires et scolaires a enfin pleinement conscience de l'enjeu majeur que constituent l'élaboration et la mise en oeuvre de plans pluriannuels de maintenance de son patrimoine immobilier et entend en faire une priorité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75481

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 mars 2015](#), page 1628

**Réponse publiée au JO le :** [14 juillet 2015](#), page 5431